# TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL ET DE MISE EN ACCESSIBILITÉ

Centre des Finances publiques de Troyes
17, boulevard du 1er RAM — 10000 Troyes

## NOTICE TECHNIQUE — LOT N° 02

### AMÉNAGEMENTS GÉNÉRAUX TCE, PLOMBERIE-CVC ET FINITIONS

*Lot principal d'aménagement et coordination matérielle du chantier*

PRINCIPE DIRECTEUR — transformer l'accueil par une intervention mesurée, coordonner les interfaces et livrer des espaces achevés sans renouvellement général de ce qui peut être conservé.

Phase PRO/DCE

## Sommaire

1. Rôle du lot principal ..... 2
2. Doctrine d'intervention minimale ..... 2
3. Transformation architecturale et ouvrages principaux ..... 3
4. Site occupé, accueil provisoire et phasage ..... 3
5. Qualité, essais et résultat final ..... 4

## 1. Rôle du lot principal

Le lot n° 02 rassemble les travaux architecturaux courants, les finitions, les adaptations de plomberie, chauffage et ventilation, les installations communes de chantier et la coordination matérielle quotidienne des emprises. Il intervient au contact de presque tous les autres lots et doit livrer un accueil propre, cohérent, réglé et prêt à recevoir les équipements et le public.

- Piloter matériellement les installations de chantier, protections, séparations, base vie, accès et nettoyages communs définis au marché.
- Réaliser les cloisons, portes, vitrages, plafonds, sols, peintures, raccords, protections et adaptations architecturales.
- Adapter ponctuellement plomberie, chauffage et ventilation à la nouvelle distribution.
- Assurer sur site la réception, manutention, assemblage, réglage, fixation et protection du mobilier du lot 05 selon la matrice d'interfaces du DCE.

## 2. Doctrine d'intervention minimale

| Composant | Principe |
|---|---|
| Structures / enveloppe | Conserver les ouvrages compatibles ; aucune remise à neuf général. |
| Sols | Après retrait amiante et préparation, mettre en œuvre les revêtements définitifs sans démolition inutile des supports conservables. |
| Plafonds | Conserver autant que possible les ossatures ; déposer/reposer sélectivement les dalles et remplacer localement les éléments incompatibles. |
| Chauffage / ventilation | Déplacer ou compléter uniquement les équipements en conflit avec la nouvelle distribution ; mesurer et régler. |
| Finitions | Travailler par parois ou ensembles cohérents afin d'éviter les raccords ponctuels visibles. |
| Réemploi | Démonter, protéger et réutiliser les éléments identifiés lorsque leur état et leur performance le permettent. |

Toute proposition de renouvellement général doit être justifiée par une insuffisance réelle, une incompatibilité ou une impossibilité de maintien, et non par convenance d'exécution.

## 3. Transformation architecturale et ouvrages principaux

Le lot construit la gradation entre accueil immédiat, attente, libre consultation, rendez-vous, box et espaces internes. La qualité recherchée vient moins de matériaux coûteux que de la précision des lignes, des niveaux, des joints, des seuils, de l'acoustique et de la continuité entre ouvrages neufs et existants.

| Famille | Résultat attendu |
|---|---|
| Cloisons / portes / vitrages | Confidentialité, vues maîtrisées, continuité acoustique et passages accessibles. |
| Plafonds | Trame remise à niveau et coordonnée avec luminaires, détecteurs, caméras, bouches et trappes. |
| Sols | Surface continue, résistante, sans ressaut gênant et protégée jusqu'à réception. |
| Peintures / protections | Ensembles homogènes, lessivables et robustes dans les zones sollicitées. |
| CVC / plomberie | Adaptations localisées, essais, équilibrage et remise en service documentée. |

## 4. Site occupé, accueil provisoire et phasage

Le bâtiment reste en activité mais l'emprise intérieure principale est neutralisée. Le lot 02 installe et adapte les séparations rigides, les protections, les accès de chantier et les aménagements architecturaux légers de l'accueil provisoire. Le provisoire doit être digne, accessible, propre et fonctionnel avant fermeture de l'accueil existant.

| Moment | Responsabilité du lot 02 |
|---|---|
| Préparation | Plan d'installation, base vie, protections, relevés, échantillons, coordination des accès et livraisons. |
| Basculement | Séparations et adaptations de l'accueil provisoire ; coordination avec lot 03 pour réseaux et sûreté. |
| Après désamiantage | Constat des supports, réparations, ragréages et mise en œuvre de la nouvelle distribution. |
| Finitions | Sols, peintures, plafonds, réglages CVC, raccords après appareillage et mobilier. |
| Fin de chantier | Nettoyage final général, protections, remise en état et préparation des OPR. |

## 5. Qualité, essais et résultat final

Le lot n° 02 est jugé sur la cohérence d'ensemble : alignements, raccords, acoustique, propreté, accessibilité, fonctionnement des adaptations CVC et qualité du montage des ouvrages qui lui sont confiés.

Les interfaces sont vérifiées avant fermeture des parois et plafonds ; les locaux sont présentés aux OPR achevés, nettoyés, protégés et immédiatement exploitables sous réserve des équipements spécialisés des autres lots.